

## **Mitsubishi Motors lance en France son nouveau programme « MITSUBISHI ZEN DRIVE »**

---

Comme annoncé en mai dernier lors du lancement de la garantie 8 ans / 160 000 km pour les véhicules neufs en France, Mitsubishi Motors propose désormais aux propriétaires de véhicules Mitsubishi de moins de huit ans immatriculés avant mai 2024 - date de démarrage de la garantie 8 ans sur l'achat d'un véhicule neuf - de bénéficier d'une extension de leur garantie.



Baptisé « Mitsubishi Zen Drive », ce nouveau programme propose deux types de contrats :

- **Mitsubishi Zen** : contrat d'entretien standard **à partir de 29€/mois**, pour les véhicules sous garantie.
- **Mitsubishi Zen +** : contrat d'entretien avec extension de garantie et assistance **à partir de 37€/mois**, pour les véhicules hors garantie.

Les contrats sont proposés par l'ensemble des concessionnaires Mitsubishi Motors en France métropolitaine, en collaboration avec Icare.

*« Cette nouvelle offre Mitsubishi Zen Drive confirme la confiance qu'a la marque dans la qualité de ses véhicules, renforçant son image de fiabilité pour ses clients actuels et futurs. Elle permet aux propriétaires de véhicules Mitsubishi de maîtriser leur budget maintenance, de bénéficier de services supplémentaires et d'étendre la garantie de leur véhicule avec le contrat Zen +, pour plus de tranquillité d'esprit. Cette offre est également intéressante pour les clients envisageant une revente future »* commente Pierre Guignot, Président de Mitsubishi Motors en France.

Plus d'informations sur les contrats Mitsubishi Zen Drive sur :

<https://www.mitsubishi-motors.fr/entretien>

###